

Liste complète des documents à joindre à votre dossier de candidature

Documents à remettre au BRÉCI	Mobilité études Baccalauréat	Mobilité études Cycles supérieurs	Stage
1. Une copie de votre formulaire de candidature soumis sur MoveOn	OUI	OUI	OUI
2. Une copie de l'acte de naissance ou du passeport , ou toute autre preuve de citoyenneté	OUI	OUI	OUI
3. Un curriculum vitae rédigé dans la langue officielle d'enseignement de l'établissement d'accueil. Si vous soumettez une candidature pour plusieurs destinations dont les langues d'enseignement sont différentes, nous vous conseillons de choisir l'anglais	OUI	OUI	NON
4. Une lettre de motivation (1 page) présentant les objectifs de formation et les motivations poursuivies dans le cadre du programme d'études à l'international. N'oubliez pas de dater et signer votre lettre. S.V.P. la faire relire pour vérifier la syntaxe et la grammaire. Si vous postulez pour plusieurs destinations ayant des langues différentes, nous vous conseillons de choisir l'anglais. Veuillez adresser cette lettre au BRÉCI.	OUI	OUI	NON
5. Le formulaire de déclaration de compétences linguistiques indiquant votre niveau de compétence dans la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil (sauf pour les établissements dont la langue d'enseignement est le français). Notez que certains établissements exigent aussi la réussite du test TOEFL ou autre test officiel. Certains partenaires acceptent le test d'anglais de l'UQAM : http://langues.uqam.ca/nous-joindre.html Il faudra donc présenter ces résultats de tests au besoin avant d'envoyer votre dossier d'admission à l'établissement qui vous sera attribué en février. Pour la date limite de janvier (dépôt du dossier complet), il faut remettre seulement le formulaire de déclaration de compétences linguistiques (disponible sur notre site web).	OUI	OUI	NON

<p>6. Le formulaire de concordance de cours complété pour chacun des établissements d'accueil. La concordance de cours doit être considérée à temps complet (un minimum de 12 crédits/session au 1^{er} cycle et l'équivalent de 9 crédits/session aux 2^e et 3^e cycles). Pour les rencontres de groupe afin de s'assurer que les formulaires sont bien complétés, ceux-ci ne doivent pas être signés par votre département. Suite à l'attribution de votre établissement d'accueil en février, il vous faudra faire approuver votre concordance de cours pour cet établissement par votre département.</p>	<p>OUI</p>	<p>OUI si vous allez suivre des cours - faire signer par le directeur de recherche et/ou du programme</p>	<p>NON</p>
<p>7. Une lettre d'invitation de l'établissement d'accueil ou du laboratoire de recherche</p>	<p>NON</p>	<p>OUI (s'il y a lieu)</p>	<p>NON</p>
<p>8. Une lettre de soutien du directeur de recherche ou de programme à l'ÉTS, son approbation du projet, les dates du séjour ainsi que le nombre de crédits de cours ou de recherche qui seront validés au retour de l'étudiant. L'étudiant doit être inscrit à temps complet. Cette lettre doit être signée par le directeur de recherche de l'étudiant et/ou par le directeur du programme.</p>	<p>NON</p>	<p>OUI</p>	<p>NON</p>
<p>9. Une lettre d'approbation de stage par le Service de l'enseignement coopératif</p>	<p>NON</p>	<p>NON</p>	<p>OUI</p>
<p>10. Une lettre d'embauche de l'employeur précisant les dates du stage et la rémunération</p>	<p>NON</p>	<p>NON</p>	<p>OUI</p>